

► Informations générales

Cours

Sigle et section **PSY2254A**

Titre long **Maturité et vieillesse**

Nombre de crédits **3**

Trimestre et année Automne 2023

Horaire **Jeudi 08h30-11h30**

Mode de formation Le cours sera constitué de cours magistraux, avec support PowerPoint, disponibles sur Studium. La méthode d'enseignement sera multimodale. La majorité des cours seront donnés en présentiel, mais quelques cours seront donnés par zoom en mode asynchrone.

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca>

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Sven Joubert, Ph.D., professeur titulaire, département de psychologie, Université de Montréal

Coordonnées sven.joubert@umontreal.ca

Disponibilités Après le cours, par courriel ou sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom Léoni Labrecque

Coordonnées leoni.labrecque@umontreal.ca

Disponibilités Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées dans le forum intitulé Forum de questions et réponses dans Studium. L'auxiliaire de cours sera aussi disponible par courriel ou sur rendez-vous.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours d'introduction à la psychologie du vieillissement vise à sensibiliser les étudiants au vieillissement associé ou non à des troubles cognitifs.

Objectifs d'apprentissage

La 1ère partie du cours aborde le vieillissement démographique, les répercussions sociétales, les méthodes de recherche en psychologie du vieillissement, le fonctionnement psychologique et cognitif de la personne âgée, les facteurs qui contribuent à modérer le déclin de nos capacités intellectuelles avec l'âge, ainsi que les facteurs qui sont associés à un vieillissement optimal. La 2ème partie du cours détaille les grandes maladies liées au vieillissement qui affectent le fonctionnement cognitif de la personne âgée. Les conséquences de ces maladies sur le fonctionnement physique, psychologique et social de la personne âgée sont également détaillées.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) connaître les concepts et méthodes de recherche propres à la psychologie du vieillissement ; 2) connaître l'impact du vieillissement sur toutes les grandes fonctions cognitives (attention, ressources de traitement, mémoire, intelligence) ; 3) connaître les grandes maladies chez la personne âgée : démences, maladies vasculaires cérébrales, dépression, etc.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux avec support PowerPoint.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2023-09-07	Introduction générale	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 2 2023-09-14	Viellissement, stéréotypes et méthodes de recherche (cours asynchrone)	Exposés magistraux	Note de cours et article Adam et al. 2013
Cours 3 2023-09-21	Les transitions de vie	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 4 2023-09-28	Le vieillissement optimal	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 5 2023-10-05	Santé mentale et vieillissement	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 6 2023-10-12	Activité physique et vieillissement (conférencier invité, Dr. Louis Bherer)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 7 2023-11-02	Viellissement normal, mémoire et attention (cours asynchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 8 2023-11-09	Psychopathologie du vieillissement I	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 9 2023-11-16	Psychopathologie du vieillissement II	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 10 2023-11-23	Psychopathologie du vieillissement III (cours asynchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 11 2023-11-30	Psychopathologie du vieillissement IV	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 12 2023-12-07	Révision générale	Exposés magistraux	Notes de cours

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date	Pondération
Examen en classe	Contenu des cours 1-5 Questions à choix multiples et à court développement	2023-10-26	45%
Examen en classe	Contenu des cours 6-11 Questions à choix multiples et à court développement	2023-12-14	55%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Ne s'applique pas.
Matériel autorisé aux examens	Aucun contenu du cours ainsi que toute autre source d'information (articles, sites web, etc.) ne seront permis durant les examens. Les examens se feront en présentiel dans la salle de classe. Les téléphones, tablettes et ordinateurs doivent être éteints et rangés durant toute la durée de l'examen.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Les ouvrages « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de P. Lemaire et L. Bherer (2e Ed., 2006), ainsi que l'ouvrage « Psychologie gérontologique » de J. Vezina, P. Cappeliez et P. Landreville (4 ^e Ed., 2021), détaillent des notions vues dans les cours. Cependant, leur contenu n'est pas matière à l'examen.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Les ouvrages « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de P. Lemaire et L. Bherer (2e Ed., 2006), et « Psychologie gérontologique » de J. Vezina, P. Cappeliez et P. Landreville (4 ^e Ed., 2021, TC Media Livres Inc.) seront disponibles à la réserve physique de la bibliothèque EPC
Équipement (matériel)	N/A

Ressources complémentaires

Documents	Les notes de cours seront disponibles sur le site Studium du cours.
Sites Internet	Des liens internet seront disponibles sur le site Studium du cours.
Guides	Ne s'applique pas.
Autres	Ne s'applique pas.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-09-20

Date limite d'abandon 2023-11-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.